



Paris, le 7 juin 2023

La Banque de France met en garde le public face à l’arnaque téléphonique aux faux agents de la Banque de France

La Banque de France alerte le public sur des tentatives d’escroqueries téléphoniques utilisant frauduleusement son nom et son numéro de téléphone.

Les escrocs prétendent appartenir au personnel de la Banque de France (souvent le service des fraudes) et demandent aux personnes contactées d’annuler des opérations prétendument frauduleuses en se connectant à leur espace personnel de leur banque. En réalité, les personnes procèdent à la validation d’opérations au profit des escrocs.

Ces escrocs sont d’autant plus crédibles qu’ils parviennent à afficher, sur l’écran du téléphone de la personne contactée, le véritable numéro de la Banque de France et qu’ils détiennent des informations personnelles de leur victime, notamment ses coordonnées bancaires.

La Banque de France ne sollicite jamais la communication de coordonnées bancaires, d’informations personnelles ou la validation/annulation d’une opération bancaire.

Que faire si vous êtes victime ?

1. **Contactez votre banque !** Signalez-lui rapidement les opérations frauduleuses, au plus tard dans les 13 mois de la date du débit. Ce délai est plus court¹ lorsque l’établissement du bénéficiaire du paiement se situe en dehors de l’Union Européenne ou de l’Espace Économique Européen. Pour rappel : votre banque doit rembourser la somme débitée. En cas de désaccord, la charge de la preuve appartient à la banque. Pour refuser de vous rembourser, la banque doit démontrer que vous avez été particulièrement négligent dans la conservation de vos données bancaires.
2. **Déposez plainte** : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
3. Enfin, vous pouvez contacter INFO ESCROQUERIES au 0 805 805 817 (appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 18h30) et/ou faire un signalement sur www.internet-signalement.gouv.fr.

¹ Le délai est alors ramené à 70 jours (le contrat carte peut prévoir un délai plus long, ne pouvant dépasser 120 jours)

Contact Presse :

Service de presse de la Banque de France

✉ presse@banque-france.fr - ☎ 01 42 92 39 00

La Banque de France à votre service

Pour toute question et au moindre doute si un soi-disant agent de la Banque de France vous contacte pour vous demander vos coordonnées bancaires ou pour « valider ou annuler » un paiement, n'hésitez pas à contacter la Banque de France au numéro suivant :

34 14 (de 8h à 18h du lundi au vendredi - prix d'un appel local)

ou +33 1 73 03 34 04 (de 8h à 18h heure de Paris depuis l'étranger ou l'Outre-Mer)

La Banque de France répond à vos questions en matière de réglementation bancaire, de crédits, de surendettement, de fichiers d'incidents, de droit au compte, de moyens de paiement, d'épargne ou de produits d'assurance : retrouvez toutes ces informations [sur notre site internet](#).

**LES CONSEILLERS DE
LA BANQUE DE FRANCE
SONT LÀ POUR
VOUS AIDER.**

 **3414**

La Banque de France
à votre service.


BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME



À propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous    

Contact Presse :

Service de presse de la Banque de France

✉ presse@banque-france.fr - ☎ 01 42 92 39 00